

Nous pressons sans relâche les pays bénéficiaires d'utiliser les fonds canadiens rationnellement afin de financer les biens et services où le Canada est concurrentiel sur le plan international. Après tout, un pays bénéficiaire peut puiser à même divers fonds bilatéraux et multilatéraux, et nous invitons ces pays à examiner judicieusement le marché des services afin d'en obtenir le plus possible pour les sommes qui leur sont consenties au titre de l'aide. Il n'est que de jeter un coup d'oeil sur la liste des articles fournis en vertu de notre programme d'aide pour constater que nos fonds servent à la fourniture des articles pour lesquels nous occupons l'un des premiers rangs dans le monde, à savoir, les céréales, le poisson, les minerais, le papier journal, l'amiante, le caoutchouc synthétique, les locomotives diesel, les appareils ADAC, la machinerie hydro-électrique, l'équipement de télécommunications, les levés topographiques et les services de techniciens compétents. Il est difficile de croire qu'on puisse être plus concurrentiel que le Canada dans ces domaines.

Bref, tout le débat sur l'aide liée fait ressortir des éléments par trop extrêmes qui ne s'appliquent pas au programme d'aide canadien. Notre rôle n'est pas d'imposer nos produits à d'autres pays, mais d'aider ceux-ci là où nos moyens et leurs besoins coïncident et d'encourager tous les secteurs de l'économie canadienne à participer le plus possible à cette initiative.

Le monde canadien des affaires et de l'industrie a un rôle de plus en plus important à jouer dans ce domaine. L'expérience du Canada dans le secteur des petites et des moyennes industries et dans ceux de la transformation des denrées alimentaires, des produits du bois et de la transformation des matières premières correspond souvent aux besoins de nombreux pays en voie de développement. Les investissements directs faits par les maisons d'affaires dans les pays en voie de développement prennent de l'ampleur. J'espère que le succès des entreprises maintenant en route se communiquera. Ainsi, il se produit un transfert naturel des compétences de gestion et des techniques et la création d'emplois nouveaux; et les avantages ainsi obtenus sont accordés d'une façon qui favorise la dignité et la confiance en soi des pays en question.

Il s'agit aussi là d'un processus qui annonce l'établissement de nouveaux liens commerciaux avec le Tiers monde, lequel pourrait devenir un marché en rapide expansion, si les efforts de développement réussissent.

La Corporation canadienne pour le développement des exportations facilite ce processus en consentant des prêts directs à long terme aux acheteurs étrangers de biens d'équipement canadiens, ce qui permet aux pays en voie de développement d'acquérir des biens d'équipement à des conditions accessibles.

Certaines autorités ont exprimé l'opinion que les programmes d'aide devraient avoir une justification politique. C'est là la thèse selon laquelle une aide au développement qui porte ses fruits exerce, en allégeant la faim et la misère, un effet tranquillisant sur les pays pauvres. Cette thèse s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle les pays donateurs servent le mieux leurs intérêts par le maintien du statu quo. C'est là un point de vue pernicieux que je rejette.